La Messe traditionnelle célébrée au séminaire diocésain de St. Louis. L'archevêque encourage ses prêtres à la célébrer.

Author : Rédaction RC

Categories : Liturgie

Date : 22 septembre 2007

En France, en Allemagne et même en Italie (quel vergogna !) on ergote sur le motu proprio *Summorum Pontificum* de **Benoît XVI**. Or, comme vient de le rappeler fermement à quelques évêques transalpins et frondeurs Mgr **Angelo Bagnasco**, président de la **Conférence épiscopale italienne**, lors de la réunion du conseil permanent de cette assemblée (17 septembre 2007), le motu proprio n'a pas être **interprété** mais **appliqué**.
Sous une autre latitude que celle de notre vieille Europe encroûtée de bugninisme, on prend de bonnes dispositions pour appliquer *Summorum Pontificum*.
Ainsi, **Raymond Leo Burke**, archevêque de St. Louis, Missouri, a déclaré qu'il était « *très désireux* » de mettre en œuvre le document pour ce diocèse pastoral ?). Ce n'est pas la première fois que j'en parle mais, comme disait **Louis de Bonald**, « *Entre l'inconvénient de se répéter, et celui de n'être pas entendu, il n'y a pas à balancer* ».
L'archevêque a donc décidé que la liturgie traditionnelle serait désormais enseignée dans son séminaire diocésain, le **Kenrick-Glennon Seminary**, et a confié cette tâche aux prêtres de l'**Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre (ICRSP)** qui sont en apostolat à St. Louis. Qui plus est, Mgr **Burke** a nommé, en août dernier, l'abbé **Karl W. Lenhardt**, icrsp, le recteur du **St. Francis de Sales Oratory** [illegible], son délégué pour l'application du motu proprio dans l'archidiocèse !

Le vendredi 14 septembre, jour d'entrée en application du motu proprio, l'abbé **Lenhardt** célébrait, dans la chapelle Saint-Joseph du **Kenrick-Glennon Seminary**, la Messe solennelle de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix en présence de tous les séminaristes ! *[voyez la photo ci-dessus]*.
Enfin, comme nous l'annonce la *St. Louis Reviewcitrine* [illegible] d'hier,
l'archevêque a reçu, la semaine dernière, tous les prêtres du diocèse intéressés à célébrer selon le rite tridentin : il en est venu **30** ! S'adressant à eux, Mgr **Burke** leur a déclaré qu'il « *voulait offrir aux prêtres de l'archidiocèse la possibilité de se familiariser avec les intentions que le Saint-Père nous a fait connaître* ».
À St. Louis on n'interprète pas, on applique. Comme on devrait le faire partout...